

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 14 avril 2014

Monsieur Frédéric Dubé
Direction du bureau des hydrocarbures
Ministère des Ressources naturelles
5700, 4e Avenue Ouest, bureau A-422
Québec (Québec) G1H 6R1

Objet : *Mandat sur Les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent*

Question complémentaire du 14 avril 2014 (DQ1, n° 1)

Monsieur,


Au cours des séances comprises entre le 31 mars 2014 et le 8 avril dernier, la commission d'enquête, chargée de l'étude du mandat en référence, vous a requis de déposer dans un délai de 24 heures, et advenant une impossibilité d'agir, un délai de 48 heures, certains documents.

À ce jour, la commission d'enquête n'a pas reçu les documents suivants :

| Demande | Séance | Intervenant |
|---|------------------|---------------------|
| Inventaire des technologies et des mesures susceptibles de réduire les risques et des externalités associées au développement de la filière du gaz de schiste, (Étude EC2-5 partie A de l'ÉES). | | Commission |
| Précisions sur la portée de certains forages horizontaux et leur étendue géographique (DT1, p. 108) | 31 mars – 19h00 | M. Yves Maillot |
| Précisions concernant le suivi et le contrôle des puits inactifs (DT3, p. 109 à 112) | 1 avril – 19h00 | Commission |
| Historique des fuites et comportement du ciment – (Pointe-du-Lac et de Saint-Flavien) (DT3, p. 109 et 110) | 1 avril – 19h00 | Commission |
| Proportion de fuites liées à des problèmes de cimentation | 4 avril – 13h00 | M. Richard Chartier |
| Compilation des activités de fracturation effectuées sans permis | 4 avril – 13h00 | M. Richard Chartier |
| Précisions concernant le programme de suivi post fermeture depuis 1994 | 08 avril – 19h00 | M. Marc Brullemans |

Dans l'exercice des pouvoirs que lui accorde la Loi sur les commissions d'enquête, la commission requiert que vous déposiez ces documents sans plus de délai, de façon à ce qu'ils soient disponibles à l'ouverture de la séance, **ce mardi 15 avril, à 19 heures.**

Comptant sur votre collaboration,



Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice